



ETTENDORF' INFOS

Lettre d'informations du village d'ETTENDORF

N° 16 – MAI 2013



Que ce muguet soit le porte-bonheur de vos actions au service et au respect des autres !

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après un très long hiver, voici venu le printemps. La nature s'éveille à nouveau.

Tout au long de ce 16^{ème} numéro de la lettre d'informations de notre village, vous découvrirez les rubriques habituelles : les évènements des 4 premiers mois de l'année, les décisions du conseil municipal, avec les comptes administratifs 2012 et les budgets primitifs 2013, le point sur les dossiers en cours, notamment sur les études, qui se terminent, sur les aménagements à réaliser dans le cadre de la lutte contre les eaux boueuses, un point sur la redevance incitative, la vie scolaire, la vie des associations, des informations diverses ,l'état-civil et les évènements à venir au cours des 4 prochains mois.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de cette nouvelle édition d'Ettendorf'Infos.

LE MOT DU MAIRE

Dans un contexte économique et social difficile, notre commune garde et va renforcer son cap autour de deux projets, parmi d'autres, pour assurer son avenir :

- La lutte contre les coulées d'eaux boueuses avec l'adoption de l'Avant-projet Définitif (APD) et la phase des dossiers réglementaires nécessaires, avant les travaux prévus en 2014,
- La relance du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec l'intégration possible du futur groupe scolaire intercommunal et la structure périscolaire sur l'ancien terrain de football.

L'adoption du budget pour l'année 2013 permet l'avancement de ces projets avec optimisme et réalisme.

Dans notre monde incertain et en proie au doute, vos élus tiennent la barre, contre vents et marées, animés par le sens de l'intérêt général.

Je remercie les bénévoles pour leur engagement et leur esprit de solidarité dans les diverses associations.

Pour l'heure, je vous souhaite une période estivale agréable avec votre famille et vos proches et, par avance, de bonnes vacances d'été.

Patrice WEISS

INVITATION A TOUTE LA POPULATION ET AUX ENFANTS

Célébration de la Fête Nationale

Le samedi 13 juillet 2013 à 20 h au monument aux morts.

La cérémonie sera suivie de la traditionnelle distribution de knacks aux enfants et d'un vin d'honneur.

LES ÉVÈNEMENTS DES DERNIERS MOIS

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Comme tous les ans, la commune a organisé un nettoyage de printemps. Il s'est déroulé le samedi 23 mars 2013.

Elus et membres d'associations se sont retrouvés dès 8h du matin pour s'atteler à cette tâche.

Précédés l'avant-veille par un camion balai d'une société des environs qui a nettoyé rues, caniveaux et trottoirs, ils ont pu se consacrer essentiellement à la taille des arbustes à différents endroits, au nettoyage autour de la mairie, de l'église et de l'école, devant et derrière le Centre socioculturel et sur le pont SNCF.

Plusieurs voyages à la déchèterie ont été nécessaires pour y amener les déchets verts.



REFERENDUM 7 AVRIL 2013

Le résultat de notre village pour le référendum du 7 avril 2013 sur la fusion des 3 collectivités (Région Alsace, Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin) a été le suivant :

Inscrits : 637 Votants : 245 Participation : 38,46 % Blancs ou nuls : 11 (1,73% des inscrits)

Suffrages exprimés : 234 (36,73% des inscrits) **OUI : 157** (24,65% des inscrits) **NON : 77**

Il est à noter que la participation a été très faible (une des plus basses du canton). De ce fait, le OUI n'a pas atteint les 25% des inscrits dans notre commune.

REMISE DES PRIX "CONCOURS MAISONS FLEURIES 2012".



Les lauréats avec la Graine de Miss du Bas-Rhin, Lucile Guénédal

La commune a honoré les lauréats du concours des "Maisons Fleuries" 2012, lors d'une réception le jeudi 18 avril 2013 dans la salle de réunion de la mairie.

Tous les lauréats ont reçu un diplôme, et pour 5 d'entre eux, qui sont récompensés pour la 1^{ère} fois, un bon d'achat de 20 € à valoir sur des achats auprès d'un commerçant de la région.

La commune renouvelle le concours en 2013 en souhaitant que de nombreux habitants continuent ou (re)commencent à fleurir leur maison, contribuant ainsi à embellir notre village.

UNE GRAINE DE MISS A ETTENDORF

Après plusieurs places de dauphines, Lucile Guénédal, 13 ans, vient d'accéder sur la plus haute marche du podium en décrochant le titre de *Graine de Miss 2013 du Bas-Rhin* lors d'un concours organisé à Nordhouse.

Les règles de ces concours sont très strictes, vu l'âge des candidates : par exemple, pas de maquillage, ni de talons, etc....

Elle a su convaincre et toucher le jury et le public, par son élégance et par sa personnalité qui présente déjà une certaine maturité.

La commune a tenu à honorer la jeune concitoyenne, lors de la remise des prix des maisons fleuries, en lui remettant un bouquet de fleurs et en lui souhaitant pleine réussite dans ses études et ses futurs participations à des concours de beauté, dont le concours régional de *Graine de Miss* en 2014.



LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Vous pouvez les retrouver intégralement dans les panneaux d'affichage et sur le site Internet de la commune
<http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : Conseil Municipal > Délibérations**

Séance du 21 février 2013

- Groupe scolaire intercommunal : approbation de la création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU), décision d'adhérer, adoption des statuts de ce SIVU, participation au financement en investissement et en fonctionnement et désignation des 6 représentants de la commune au sein du SIVU.
- Paiement à l'accompagnatrice vers le périscolaire de Schwindratzheim d'heures complémentaires en raison d'une durée plus longue du trajet qu'initiallement prévue. Le gestionnaire du périscolaire rembourse les frais à la commune.
- Refus de la commune de participer aux frais de transport vers le périscolaire de Schwindratzheim.
- Approbation des comptes administratifs 2012 pour le budget principal de la commune et du service annexe de l'assainissement (*voir tableau ci-dessous*) et affectation des résultats.
- Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2013 (identiques à ceux de 2012) à savoir :

- Taxe d'habitation :	15,62 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties :	13,46 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	54,74 %
- Cotisation Foncière des Entreprises :	15,67 %

Séance du 21 mars 2013

- Adoption des budgets primitifs 2013 pour le budget principal et pour le budget du service annexe de l'assainissement (*voir tableau récapitulatif ci-dessous*).
- Réalisation du trottoir le long de la RD25 vers Ringeldorf pour un montant de 11.437,95 € TTC.
- Réalisation des accès du clocher : escaliers et plates-formes pour un montant de 16.532,31 € TTC.
- Restauration d'un vitrail dans le chœur de l'église pour un montant de 6.450,78 € TTC.
- Clôture du dossier de la chute partielle de la corniche de l'église, après le versement des fonds par les assureurs des entreprises fautives, par une demande de désistement auprès du Tribunal Administratif.

Séance du 22 avril 2013

- Mise à disposition du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) et de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn de l'ancien terrain de football pour la création du Groupe Scolaire Intercommunal, composé d'une école préélémentaire et élémentaire, ainsi que d'un service périscolaire.

Comptes administratifs 2012 et budgets primitifs 2013

BUDGET PRINCIPAL

RECETTES		DEPENSES			
Type	CA2012	BP2013	Type	CA2012	BP2013
Fonctionnement					
Impôts locaux	204 013	212 950	Frais généraux	76 733	92 000
Dotations Etat /subventions	193 806	156 450	Frais de personnel	70 378	74 900
Autres	23 971	22 470	Charges financières	38 454	36 100
Produits exceptionnels	38 768				
<i>Excédent reporté année préc.</i>	<i>36 528</i>	<i>146 834</i>	Autres (élus, SDIS, subv., etc...)	51 698	60 670
			Amortissement Terrain Sport	33 572	33 572
			<i>Virement à Investissement</i>		<i>241 462</i>
TOTAL	497 086	538 704	TOTAL	270 835	538 704
			Excédent fonctionnement	+226 251	
Investissement					
Subventions et autres	1 634	59 200	Voirie	8 097	48 000
Récup.TVA et autres recettes	12 990	6 420	Ecole	14 414	5 000
Emprunts et assimilés		37 229	Eglise, CSC, Mairie	16 276	71 000
Amortissement Terrain Sport	33 572	33 572	Prévention coulées de boue	13 634	75 000
<i>Affectation excédent fonct.</i>	<i>120 742</i>	<i>79 417</i>	Etudes Document d'urbanisme		29 800
<i>Virement de Fonctionnement</i>		<i>241 462</i>	Autres invest. + restes à réaliser	6 464	71 183
			Remboursement emprunts	78 727	81 700
			<i>Déficit reporté année précédente</i>	<i>110 742</i>	<i>75 617</i>
TOTAL	168 938	457 300	TOTAL	248 354	457 300
Déficit d'investissement	-79 416		SOLDE GLOBAL 2012 : + 146 835		

SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT

RECETTES			DEPENSES		
Type	CA2012	BP2013	Type	CA2012	BP2013
Exploitation					
Taxe raccordement égout		1 500	Redevance SICTEU (+SNCF)	61 856	52 100
Redevance assainissement	88 748	78 600	Charges d'emprunts	2 372	4 500
Modernisation des réseaux	9 259	7 700	Reversement Agence Bassin	13 590	14 400
Amortissement subventions	53 142	53 145	Autres dépenses	9 619	95 500
<i>Excédent reporté année préc.</i>	<i>113 580</i>	<i>110 225</i>	Dotation amortissement Travaux	54 742	54 788
			<i>Virement à Investissement</i>		<i>29 882</i>
TOTAL	264 729	251 170	TOTAL	142 179	251 170
			Excédent Exploitation	+ 122 550	
Investissement					
Subventions et autres			Travaux sur réseaux	2 246	21 025
Récup.TVA et autres recettes		970	Autres travaux et études		1 500
Amortissement Travaux	54 743	54 788	Remboursement emprunts	9 707	9 970
<i>Affectation excédent fonct.</i>	<i>448</i>	<i>10 353</i>	Amortissement subventions	53 143	53 145
<i>Virement de Fonctionnement</i>		<i>29 882</i>	<i>Déficit reporté année précédente</i>	<i>448</i>	<i>10 353</i>
TOTAL	55 191	95 993	TOTAL	65 544	95 993
Déficit d'investissement	- 10 353		SOLDE GLOBAL 2012 : + 112 197		

ETUDES et TRAVAUX

6.3 AMENAGEMENTS CONTRE LES COULEES D'EAUX BOUEUSES

- **Réunion de l'Association Foncière du 10 janvier 2013**

Cette réunion a permis de présenter aux agriculteurs l'avant-projet réalisé par le bureau d'études SAFEGER et de recueillir leurs observations sur les aménagements d'hydraulique dure proposés lors de la réunion du 12 décembre 2012.

- **Réunion du 7 mars 2013**

Après la présentation par SAFEGER de l'avant-projet le 12 décembre 2012 et suite aux remarques, observations et demandes de modifications formulées par les 3 communes, celles-ci, lors d'une réunion de plus de 4 heures tenue dans la salle de réunion de la mairie, ont réexaminé les nouvelles propositions du bureau d'études SAFEGER, concernant l'implantation et la taille des différents ouvrages d'hydraulique dure. Pour la commune d'Ettendorf sont projetés une douzaine de bassins de rétention ou autres aménagements de même type pour un coût de 766.000 € hors taxes, auxquels s'ajouteront les frais de maîtrise d'œuvre.

De même, ont été présentés, les aménagements d'hydrauliques douces. Pour la commune d'Ettendorf, sont projetés une soixantaine d'aménagements divers : fascines vivantes, bandes enherbées, haies diverses, fossés à redents, ..., pour un coût estimé de 230.000 € hors taxes, auxquels s'ajouteront les frais de maîtrise d'œuvre.

- **Réunion du 8 mars 2013**

L'ensemble du projet a été présenté aux représentants de la Chambre d'Agriculture, qui ont pu se rendre compte de l'énormité du projet qui mobilisera quelques hectares de terres agricoles. Tout le projet est bâti sur une alternance rigoureuse entre les cultures d'automne (50%) et les cultures d'été (50%). Si cet équilibre n'est pas respecté (avec un pourcentage plus important de cultures de printemps), les aménagements devront être encore plus conséquents.

- **Réunion du 20 mars 2013**

Cette réunion a rassemblé, autour des 3 communes et des bureaux d'études SAFEGER et ANTEA, les représentants de l'Etat, DDT et Agence de Bassin, du Conseil Général, de la Chambre d'Agriculture et de la SNCF. Elle a permis de prendre connaissance des critères fixés par l'Agence de Bassin Rhin-Meuse pour subventionner une partie des travaux, notamment les travaux d'hydraulique douce. Les aides potentielles sont orientées vers la recherche d'un équilibre entre gestion des causes et des conséquences et la mise en place de solutions pérennes, ayant pour effet de freiner les écoulements, ou encore la création de zones de type "expansion de crue" permettant de ralentir et de retenir l'eau de façon naturelle par la création de zones humides de types mares, noues (fossés végétalisés), etc.... Il ne s'agira donc pas seulement de gérer les "conséquences" de ces phénomènes, mais aussi de rechercher les "causes" et de proposer des mesures préventives de réduction de celles-ci.

➔ Les 2 bureaux d'études présenteront l'avant-projet définitif courant mai 2013. Il devra être validé par les 3 communes. Puis, les dossiers réglementaires seront transmis aux autorités administratives pour obtenir toutes les autorisations nécessaires, notamment dans le cadre de la Loi sur l'Eau, pour la réalisation des travaux. A cet effet, le préfet diligentera une enquête publique. De même, les demandes de subventions seront envoyées.



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Comme indiqué dans le numéro 13 d'Ettendorf'Infos, le PLU est mis en attente, puisque tous les aménagements projetés dans le cadre de la lutte contre les coulées d'eaux boueuses devront être intégrés dans le volet environnemental du PLU, de même que les contraintes nouvelles issues des nouveaux textes législatifs. Dès l'adoption de l'avant-projet définitif des aménagements contre les coulées d'eaux boueuses, le PLU sera relancé auprès de l'assistant à maître d'ouvrage (Conseil Général) et des bureaux d'études en charge de son élaboration.

URBANISME

RAPPEL DES REGLES EN CAS DE TRAVAUX

En raison de la présence sur le territoire de la commune de monuments inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques, il y a **obligation** de déposer une "**Déclaration Préalable**" en mairie pour tous les travaux de **ravalement et de mise en peinture des façades, de construction de murs et de clôtures, de pose de velux, d'une piscine non couverte de 10 à 100 m² ou d'un abri de jardin (même dans les champs), etc....** La mairie la transmettra au service instructeur de la DDT et à l'Architecte des Bâtiments de France, si le projet est dans le périmètre ABF.

La **pose d'un échafaudage** sur la voie publique (trottoir, rue) nécessite une **permission de voirie** qui est à demander en mairie avant toute pose.

Les travaux plus importants exigent le dépôt d'un **Permis de Construire**.

Dans tous les cas, il y a lieu de se renseigner en mairie avant de projeter des travaux de quelque nature que ce soit.

ORDURES MENAGERES



REDEVANCE INCITATIVE

La redevance incitative pour les ordures ménagères, mise en place par la Communauté de Communes, est une réalité.

Comme tous les 4 mois, nous vous précisons les contenus des différents bacs et les jours de ramassage.

- Pour le **bac gris (ou noir)** de 140L pour la plupart, un ramassage a lieu **tous les lundis**. Si votre bac est plein et/ou si vous voulez le faire ramasser, il y a lieu de le sortir le dimanche soir.
 - **ATTENTION, le lundi 20 mai 2013 étant férié (lundi de Pentecôte), la collecte est avancée au samedi 18 mai 2013.**
- Pour le **bac** (ancien bac) avec **couvercle jaune ou autocollant jaune** (en vrac, pas de sacs fermés : papier-cartons, bouteilles plastiques, emballages métalliques, flacons des produits d'hygiène et d'entretien, etc...), un ramassage est prévu chaque vendredi des semaines impaires. Les vendredis concernés sont les suivants jusqu'à fin septembre 2013 :
 - **Mai** : vendredis **10 et 24, (jours exacts)**
(les dates mentionnées pour le mois de mai dans le n° 15 d'Ettendorf'Infos sont erronées)
 - **Juin** : vendredis **7 et 21,**
 - **Juillet** : vendredis **5 et 19,**
 - **Août** : vendredis **2, 16 et 30,**
 - **Septembre** : vendredis **13 et 27.**

ATTENTION : ne pas mettre dans ce bac :

- Tout ce qui est "emballages, films ou sacs plastiques, "
- Cela sera considéré comme un refus de tri et le bac ne sera pas ramassé.

En raison de l'heure de ramassage, il y a lieu de sortir le bac dès le jeudi soir.

Pour bien réduire et trier vos déchets, ayez toujours le "Guide des déchets" à portée de main.

Il est à noter que le bilan des levées de 2012 montre, pour la commune d'Ettendorf, une moyenne de 14,81 levées facturées, ce qui est en-dessous de la moyenne de la CCPZ qui est de 15,84 levées. Nous vous rappelons que dans le prix de base figurent 12 levées, même si sur l'année, le bac a été sorti moins de 12 fois.

Ces chiffres indiquent que le pli est pris de bien trier ses ordures ménagères et que la collecte sélective fonctionne également très bien. **Soyez-en remerciés et continuez à le faire.**

Vous trouverez également toutes les informations utiles sur le site internet de la commune :
<http://ettendorf.payszorn.com> ou sur celui de la Communauté de Communes : www.payszorn.com

RAPPEL DE L'INTERDICTION DES BRULAGES DE DECHETS

Les déchets, dits verts, issus de la tonte de pelouses, de la taille des haies et des arbustes, d'élagages, de débroussaillement, et d'autres pratiques similaires (brûlage des herbes sauvages dans les vergers, par ex...), constituent des déchets ménagers, s'ils sont produits par les ménages ou les collectivités territoriales. De ce fait, **leur brûlage en est STRICTEMENT INTERDIT** en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Pour plus de précisions, on peut consulter l'arrêté préfectoral. Des verbalisations pourront être établies par la gendarmerie et des amendes pourront être prononcées. Il y a lieu de privilégier la gestion domestique des déchets verts (paillage, compostage) ou leur apport en déchèterie.

LA VIE SCOLAIRE

CARNAVAL

Perroques et déguisements ont remplacé pour quelques heures les cahiers et les stylos dans l'école maternelle et primaire de notre village.

Les enfants sont venus déguisés pour passer une journée de carnaval dans la gaîté et la bonne humeur.

Les petits de la maternelle ont même eu droit à un goûter surprise préparé spécialement pour eux.

De la couleur et de l'imagination pour les déguisements



POINT SUR LE PROJET DU FUTUR GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL

Le projet de construction d'une école intercommunale pour les communes d'Alteckendorf, Ettendorf, Grassendorf, Minversheim et Ringeldorf, a fait quelques pas en avant en ce printemps 2013. En effet, depuis le changement de maire à Alteckendorf, plusieurs réunions ont permis de faire avancer ce projet commun.

La localisation a été choisie le 11 avril dernier : après analyse de tous les emplacements envisagés, Ettendorf est la localité retenue, car le temps et la distance de transport des élèves y seront les plus courts. La localisation entre Alteckendorf et Ettendorf retenue en fin d'année 2012 a été abandonnée en raison du passage du gazoduc.

Le 22 avril, la commune d'Ettendorf a donc décidé de mettre son ancien terrain de football à la disposition pour réaliser la construction de l'école et du service périscolaire y attenant. Il ne reste plus qu'à la commune de Minversheim de s'engager officiellement (par décision de son conseil municipal) à la création du SIVU, organisme qui gèrera l'école. La communauté des communes gèrera la structure périscolaire.

Si tel est le cas, les démarches nécessaires, administratives, financières, techniques et de construction démarreront enfin. L'avenir de cette structure sera alors garanti, mais les familles des 5 communes devront encore patienter pendant toute la durée des phases de réalisation.

KERMESSE DE L'ECOLE

La traditionnelle kermesse de fin d'année à l'école sera organisée le vendredi 28 juin 2013 dans la cour de l'école.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

La commune a décidé de reporter la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014. En effet, consciente de l'importance de donner à chaque élève de notre école la possibilité de participer à des activités péri-éducatives enrichissantes, les délais impartis lui paraissent cependant trop courts pour organiser ces nouvelles activités de manière réaliste et pertinente (consultations écoles voisines, centre périscolaire, associations locales, etc....).

RAPPEL

La commune rappelle que le stationnement autour de l'école n'est autorisé que sur les emplacements prévus à cet effet, que l'aire devant le portail de l'école doit être laissé libre et qu'il ne faut pas stationner sur les trottoirs. En cas de contrôle, la gendarmerie peut être amenée à verbaliser les contrevenants.

68 OSTERKNABEN 2013



Comme tous les ans, lors du weekend pascal, les crêcelles ont remplacé les cloches pour sonner l'angélus (matin, midi et soir) et l'invitation à l'office du vendredi saint.

Le samedi saint, les enfants déguisés et grimés, "les Nederlander" et les Overlander", sont passés de maison en maison récoltant œufs, boissons, friandises et autres dons en remerciement de leurs prestations en chantant la chanson traditionnelle.

Les denrées récoltées seront dégustées lors de gigantesques repas chez un des "meister".

Une partie des enfants avec l'arbre de Pâques.

68 RENCONTRE DES BENEVOLES DE LA PAROISSE

Le conseil de Fabrique de l'église St-Nabor a invité tous les bénévoles qui œuvrent pour la paroisse à une soirée conviviale au Centre Socioculturel.

Dans son allocution, le président Gérard Lang a remercié tous les choristes, les personnes s'occupant du nettoyage et fleurissement de l'église, les lecteurs, les catéchistes et toutes les personnes qui discrètement donnent un peu de leur temps au bien-être de la communauté paroissiale.

Puis, il a fait part de la fin de sa présidence le 31 août 2013, atteint par le nombre de mandats réalisés. La secrétaire, Bernadette Halbwachs, est dans le même cas.

Aussi, la Fabrique de l'Eglise St-Nabor est à la recherche de 2 personnes pour compléter le conseil à partir du 1^{er} septembre prochain. Les candidatures sont à adresser au président Gérard Lang.



Une ambiance sympathique et conviviale

68 DEPART DE L'ABBE STEFAN GRABOWSKI

C'est maintenant confirmé. Après moins de 2 ans de présence, notre curé Stéfan a accepté la nouvelle mission que lui a fixée l'Archevêché à la rentrée de septembre prochain. Il deviendra curé à Wasselonne.

L'archevêché a décidé de mettre en place une nouvelle organisation de ses communautés de paroisses. Ainsi, notre communauté de paroisses sera rattachée à la communauté de paroisses des Moulins et gérée par le nouveau curé-doyen de Hochfelden qui prendra ses fonctions début septembre 2013.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

US ETTENDORF

L'US Ettendorf a organisé, en mars et avril 2013, 2 manifestations au Centre Socioculturel d'Ettendorf qui ont connu un vif succès.

L'US Ettendorf organisera les manifestations suivantes à l'Espace Sportif des Deux Aigles :

- ❖ **Dimanche 14 juillet 2013** : Tournoi inter-associations à l'Espace Sportif des Deux Aigles
 - ➔ Pour tous renseignements et inscriptions :
 - Tél. 03.88.07.67.62 ou 03.88.07.03.56 ou 06.50.57.14.79.
- ❖ **Samedi 27 et Dimanche 30 juillet 2013** : Journées "Football" à l'Espace Sportif des Deux Aigles.

Les programmes définitifs seront consultables dès leur élaboration sur le site internet de la commune :

<http://ettendorf.payszorn.com>

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les beaux jours arrivent enfin.



Quel délice de s'installer sur sa terrasse ou dans son jardin et de prendre un livre qui vous permettra de vous relaxer, de vous détendre, et de rêver à des belles aventures.

La Bibliothèque Municipale d'Ettendorf vous permet cette évasion à moindre coût – gratuité pour les jeunes jusqu'à 18 ans, et 5 € par an pour les adultes.



Nous vous accueillons tous les mercredis et samedis entre 14h30 et 16h30. Jeunes et adultes, vous trouverez votre bonheur : romans français et allemands, alsatiques, documentaires, bandes dessinées, revues... vous avez le choix.

Si vous avez des souhaits n'hésitez pas, dites le nous. Un prochain échange avec la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin aura lieu fin mai. Et début juillet, nous achèterons de nouveaux livres qui seront disponibles à la rentrée, lors de notre habituelle Journée "Portes ouvertes". La date vous sera communiquée dans le prochain numéro d'Ettendorf'Infos de septembre 2013.



Petit rappel : la bibliothèque pendant les mois de juillet et août ne sera ouverte que les samedis de 14 h 30 à 16 h 30.

ALC - GYMNASTIQUE : ZUMBA



NOUVEAUTE A COMPTER DU 10 MAI 2013

Des cours de Zumba Gold® et de gymnastique douce seront dispensés par Mme Barbara SCHEER au Centre Socioculturel tous les **vendredis après-midis de 14h30 à 15h30**.

La Zumba Gold® s'adresse surtout aux débutants de tout âge, désireux de reprendre une activité physique, tout en s'amusant ! C'est une activité idéale pour des seniors ou pour les participants qui sont physiquement limités ou inactifs. Nul besoin de savoir danser pour suivre des cours.

La musique est toujours tout aussi latine et ensoleillée que pour la Zumba Fitness et les pas similaires, faciles à suivre mais plus modérés dans leur expression. La musique utilise des mouvements de danse et des rythmes latinos.

Pensez à ramener un tapis de gymnastique pour les exercices de gymnastique douce, des élastiques et des ballons seront mis à votre disposition. Pensez également à amener une bouteille d'eau et une serviette.

Vous serez les bienvenus pour un cours d'essai.

Les bienfaits de la Zumba:

- Stimule la mémoire
- Améliore votre condition physique générale
- Combat le stress
- Énergise et tonifie le corps et l'esprit
- Prévient l'ostéoporose
- Accélère le métabolisme de base
- Améliore l'équilibre et la coordination
- Ralentit le processus de vieillissement
- Augmente l'estime de soi

Une licence ne sera pas nécessaire pour cette fin d'année scolaire, mais nous tenons tout de même à avoir un certificat médical pour l'inscription.

Le tarif sera de 30 euros pour des cours dispensés du 10 mai au 28 juin.

Pour plus d'informations :

Nathalie MEYER, Tél. : 03.88.07.67.13 - Mail : zumba.ettendorf@hotmail.fr

ETTENDORF : QUELLE HISTOIRE !

"Ettendorf : de l'arrivée du chemin de fer à aujourd'hui"

Vivre ensemble l'histoire de notre village

"Comment vit-on à Ettendorf depuis que l'arrivée du chemin de fer, en 1895, a bouleversé la vie quotidienne de ses habitants " sera le thème que le groupe informel sur l'histoire du village a retenu pour la première exposition qui devrait se tenir à l'automne 2014.

Tous les aspects de la vie du village sont concernés : la vie quotidienne, les habitudes, les cérémonies, l'histoire des familles, les moments heureux ou les drames, l'architecture, la nature, la démographie,...

Afin de construire une exposition vivante et originale, il est important de disposer de témoignages, de photos, de films, de plans, d'objets, de documents divers (lettres personnelles ou officielles, actes notariés, coupure de presse, etc...).

Nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés.

Si vous disposez de tels documents, même modestes, vous pouvez vous adresser en mairie ou aux initiateurs du projet :

- ➔ Franco Baldini, adresse mail : fbaldini@sfr.fr,
- ➔ Claude Lagneaux, adresse mail : lagneaux.claude@aliceadsl.fr,
- ➔ Jean-Pierre Titz, adresse mail : jean-pierre.titz@orange.fr,
- ➔ Marie-Rose Waeckel, adresse mail : myriam.waeckel@numericable.fr.

Si besoin, les organisateurs s'engagent à prendre le plus grand soin de tous les objets qui leur seraient confiés pour la durée de l'exposition (et à les rendre bien entendu !!!).

La prochaine réunion préparatoire aura lieu le **vendredi 14 juin 2013 en mairie.**

Tout le monde est bienvenu.

Organiser une telle exposition est un gros travail et toutes les bonnes volontés sont nécessaires.

Pour avoir plus d'informations sur les associations, rendez-vous sur le site internet de la commune :
<http://ettendorf.pays-zorn.com> > rubrique : ***Vie associative > Annuaire des Associations***
Et sur les manifestations organisées dans la commune : [Page d'accueil](#) > Rubrique : ***Agenda***.

INFORMATIONS DIVERSES

CIVILITES - INCIVILITÉS (ENCORE ET TOUJOURS....)

De nombreux habitants ont fait de réels efforts pour respecter leur cadre de vie. Qu'ils en soient remerciés !!

Malheureusement, le problème des déjections canines subsiste toujours sur le domaine public : mairie, trottoirs, cour d'école... Certains oublient encore sciemment de ramasser les déjections canines de leur toutou sur les voies et espaces publics. Cette façon d'agir est inadmissible et traduit un manque de respect envers leurs concitoyens et met en danger les enfants inconscients des risques sanitaires auxquels ils sont exposés.

Concernant ce domaine et la divagation des chiens, la commune a consulté la **SPA de Saverne**. Voici sa réponse :

- Suite à la convention signée par la commune avec la SPA, celle-ci peut capturer les chiens errants et les restituer à leur propriétaire, si l'animal est identifié.
- Il faut expliquer aux propriétaires que la divagation des chiens est **interdite**, que c'est à eux de faire en sorte que ce trouble à l'ordre public cesse, qu'ils sont responsables d'éventuels dégâts.
- La SPA facturera 15 € (plus 3 € par jour de détention) au propriétaire qui voudra récupérer son animal.
- Pour les déjections canines, la commune est en droit de verbaliser tout propriétaire d'animal salissant la commune.

Autre point noir, le stationnement des véhicules dans les rues déjà trop étroites.

N'encombrez pas les rues, ni les trottoirs avec les véhicules, rentrez les véhicules dans vos cours ou garages !

Pour la période estivale, la commune rappelle qu'il y a lieu de respecter ses voisins en matière de bruit: pas d'utilisation d'engins à moteur, les dimanches et jours fériés, comme les tondeuses, ne pas importuner ses voisins par des bruits intempestifs autour des piscines et des barbecues, etc....

PROPRETE

Des rues et des abords propres sont le reflet d'une commune qui se veut agréable et accueillante. La Commune compte sur vous pour un nettoyage régulier des trottoirs et des caniveaux. Un coup de balai régulier évitera également les engorgements des bouches d'égout

CANALISATION GRTGAZ

En raison de la présence d'une canalisation de gaz à la limite du ban communal, GRTgaz informe les habitants des règles de conduite à tenir en cas de survenance d'un accident :

- **Effets possibles** : projections de terre, pierres et autres éléments présents dans le sol, bruit intense, déflagration (dégâts possibles sous forme de type bris de verre), intense chaleur (en cas d'inflammation).
- **Sans fuite apparente** : même si seul le revêtement semble touché, ne remblayez pas. La canalisation est fragilisée. Prévenez GRTgaz (n° vert : 0800 30 72 24). Attendez les techniciens de GRTgaz qui expertiseront les dégâts et prendront les mesures nécessaires.
- **Avec une fuite apparente** : ne pas tenter de stopper la fuite, ni d'éteindre la flamme. Interrompre tous les travaux en cours, couper les moteurs des engins et interdire toute flamme ou étincelle. Eloigner toute personne du lieu de la fuite. Téléphoner immédiatement aux pompiers (tél. 18 ou 112), puis au n° d'urgence de GRTgaz (n° vert : 0800 30 72 24). Attendre à distance les secours et les techniciens de GRTgaz.

Autres informations disponibles sur : www.grtgaz.com

NOUVEAUX ARRIVANTS

La Commune souhaite la bienvenue à tous ceux qui viennent de s'y installer. Elle leur rappelle que les inscriptions en mairie et sur la liste électorale ne sont pas automatiques.

Un document, spécialement conçu pour vous, vous attend sur le site internet de la commune. Il contient de nombreuses informations utiles dans votre vie quotidienne.

<http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : ***Publications > Bienvenue à Ettendorf***

MESSAGE DE ROBIN SCHLUUPP

Bonjour à tous !

Je voulais tout particulièrement remercier les habitants d'Ettendorf pour leur soutien lors de la vente de mon 1^{er} album.

Celui-ci est composé de 15 magnifiques titres, comme : Einsamer Hirte, Trompetenecho, Je reviens chez nous, Il Silenzio, Heimwehmelodie, Amazing Grace, Dolannes Melody, La Luna Blue, Strangers in the Night....

Pour écouter des extraits, vous pouvez consulter le site suivant :

www.alsace-musique.com.

Les personnes qui souhaiteraient se procurer mon album "Memory" peuvent me contacter au 03.88.72.20.63 ou par mail :

robinschlupp@gmail.com.

Cordialement



ETAT - CIVIL

NAISSANCES

- **Nelly ARON**, née le 18 mars 2013, fille de Christian et d'Estelle BROSE.
- **Lyne SCHNELL**, née le 19 mars 2013, fille de Vincent et de Laura SCHAETZEL.
- **Thibau GANTZER**, né le 18 avril 2013, fils de Mathieu et de Christelle LEININGER.
- **Raphaël CRIQUI**, né le 18 avril 2013, fils de Marc et de Céline GABEL.

DECES

- 8 janvier 2013 : **Mme Alice DIBLING**, née REINBOLD, le 12 août 1920.
- 5 février 2013 : **Mr Rémy MATTER**, né le 13 août 1963.
- 9 mars 2013 : **Mme Liliane HALLER**, née SCHWARTZ, le 13 avril 1935.

MARIAGES

- **5 avril 2013** : Clarisse HANSZ et Rémy BURG

GRANDS ANNIVERSAIRES



Mr Henri TORLOTTING, qui vient de quitter la commune, a fêté ses 85 ans le 1^{er} janvier 2013



Mme Marthe WITTNER a fêté ses 85 ans le 20 février dernier.



Mme Geneviève WEISS, mère du maire de la commune, a fêté ses 90 ans, entourée de ses fils, le 3 mars 2013.



Mr Bernard WENDLING a fêté ses 85 ans le 29 avril 2013, entouré de sa famille, des élus et de Mr le Curé.

Comme à chaque grand anniversaire, le Maire Patrice Weiss, accompagné de ses adjoints, félicita les heureux jubilaires de la part de toute la population et leur offrit, au nom de la commune, le traditionnel panier garni.

Les prochains grands anniversaires à souhaiter :

- ◆ **93 ans** : Mr Antoine FOURNAISE, le 4 juillet.
- ◆ **92 ans** : Mme Marie HESS, née BOLLEY, le 13 juillet.
- ◆ **89 ans** : Mr Albert FOURNAISE, le 23 juillet.
- ◆ **88 ans** : Mme Bernardine CAPSI, née BRUCKER le 21 juillet.
- ◆ **87 ans** : Mme Marthe OGE, née HAAS 11 mai.
- ◆ **86 ans** : Mme Marie-Louise FELDEN, née LEIBEL le 5 juillet ; Mr Joseph BUR, le 14 août.
- ◆ **85 ans** : Mr Antoine FELDEN, né le 11 juin.
- ◆ **83 ans** : Mr André WENDLING, né le 31 mai ; Mme Anne-Louise KRIEGER, née FEGER le 2 août.
- ◆ **80 ans** : Mme Marie WEIBEL, née FABER le 20 mai ; Mme Georgette HEYD, née KRIEGER, le 7 août ; Mme Marie-Louise WENDLING, née DAULL le 25 août.
- ◆ **75 ans** : Mr Joseph VOGT, né le 21 juin ; Mr André STEINMETZ, né le 9 août ; Mr Roger SCHAETZEL, né le 13 août.

La rédaction d'Ettendorf'Infos souhaite un heureux anniversaire à tous les jubilaires.

LES ÉVÈNEMENTS PRÉVUS DANS LES PROCHAINS MOIS

JEUX INTERVILLAGES 2013

La commune d'Ettendorf a décidé d'inscrire une équipe pour les prochains JEUX INTERVILLAGES qui auront lieu le **dimanche 30 juin 2013 à Bossendorf**.

Rappel du règlement :

- Chaque équipe, qui devra être mixte, doit comprendre :
 - ❖ 4 personnes entre 10 et 14 ans
 - ❖ 4 personnes entre 15 et 25 ans
 - ❖ 4 personnes au-delà de 25 ans
 - ❖ 1 personne mascotte (majeure ou mineure)
 - ❖ 1 capitaine d'équipe, qui peut être un joueur (personne majeur).
- Présentation obligatoire d'un certificat médical de non contre-indication de la pratique sportive, sauf pour les personnes qui ont une licence sportive et les sapeurs pompiers volontaires.
- Présentation d'une autorisation parentale pour les personnes mineures.

Aussi, la commune lance un appel à toutes personnes licenciées d'un club sportif ou non pour composer cette équipe.

Pour s'inscrire, il suffit de faire un mail à la mairie à l'adresse : mairie.ettendorf@payszorn.com

Une personne-relais, qui sera l'interlocutrice avec l'association organisatrice, l'AIPZ, sera prochainement désignée et elle coordonnera la participation de l'équipe du village.

La commune compte sur vous pour vous inscrire à ces jeux pour représenter dignement les couleurs du village.

BOUGE TON ETE

Le programme des animations proposées par le Service Animation Jeunesse de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pour l'été 2013 est disponible sous l'adresse suivante :

http://saj.payszorn.com/vacances-d-ete-2013_42242.fr.html

Des renseignements sont également disponibles auprès du SAJ et de son animateur, Olivier Guérard, que l'on peut joindre au : 03.88.02.20.12 ou 06.42.76.71.39 ou <http://saj.payszorn.com/>

A METTRE SUR VOS AGENDAS

Il y a lieu de prendre note des prochaines manifestations déjà inscrites au calendrier 2013 :

- **Samedi 9 novembre 2013** : diner dansant de l'US Ettendorf.
- **Dimanche 1^{er} décembre 2013** : Fête de Noël des Aînés.
- **Weekend du 6 au 8 décembre 2013** : 24 heures de badminton dans le cadre du Téléthon 2013.

Retrouvez ce numéro d'*Ettendorf'Infos* en couleur
sur le site internet de la commune :
<http://ettendorf.payszorn.com>

Ont collaboré à ce numéro de "Ettendorf'Infos" : Patrice WEISS, Marcel KLEIN, Corinne LEONHART, Nathalie MEYER, Elisabeth MESSMER, Jean-Pierre TITZ, Franco BALDINI.
Conception, rédaction, mise en page et réalisation : Bernard WEISS
Impression : Chrono Système - 67350 PFAFFENHOFFEN
Prochaine parution : Septembre 2013

INFOS PRATIQUES (*page à conserver*)

♦ HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

- Le **LUNDI** : de 17h30 à 19h30
- Le **MARDI** : de 9 h à 11 h
- Le **JEUDI** : de 10h à 12h et de 17h30 à 19h30
- Le **VENDREDI** : de 9 h à 11 h

Téléphone : 03.88.07.66.90

Fax : 03.88.94.86.74

Site Internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com>

Adresse E-Mail : mairie.ettendorf@payszorn.com

♦ OU S'ADRESSER POUR OBTENIR :

- **Extrait ou copie d'acte de naissance** : mairie du lieu de naissance. Gratuit.
- **Extrait ou copie de son acte de mariage ou duplicata du livret de famille** : mairie du lieu de mariage. Gratuit.
- **Copie d'acte de décès** : mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt. Gratuit.
- **Carte d'électeur** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Certificat de vie commune** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Carte Nationale d'Identité** : mairie du domicile. Se présenter en personne avec :
 - 2 photos d'identité conforme à la norme ISO/IEC 19794-5
 - 1 copie intégrale de l'acte de naissance
 - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
 - L'ancienne carte d'identité
 - Timbre fiscal de 25 €, si l'ancienne carte ne peut être présentée.
 - Validité : 10 ans
- **Passeport** : Toutes les mairies équipées. Les plus proches : Ingwiller, Brumath, Saverne, Haguenau, ... Se présenter en personne avec les documents suivants :
 - 2 photos d'identité conformes à la norme ISO/IEC 19794-5
 - 1 copie intégrale de l'acte de naissance + d'un des parents (pour les mineurs)
 - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
 - La Carte Nationale d'Identité
 - L'ancien passeport, en cas de renouvellement
 - Timbre fiscal de 86 € pour les personnes majeures, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans.
 - Validité : 10 ans (adultes) et 5 ans (mineurs)

♦ LOCATIONS DES SALLES DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Nous vous rappelons que, pour les locations des salles du Centre Socioculturel, il y a lieu de s'adresser à Mr Joseph KLEINCLAUSS (tél. 03.88.07.05.81) ou à Mme Nadine WENDLING (tél. 03.88.72.50.06).

♦ HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Le **MERCREDI** et le **SAMEDI** de 14 h 30 à 16 h 30 → (en juillet-août 2013 uniquement le samedi)

♦ HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE BOSENDORF

- Le **MARDI** et le **JEUDI** de 15 h à 19 h
- Le **SAMEDI** de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

♦ NUMEROS D'URGENCE

- MEDECIN DE GARDE : **03.88.11.69.00**
- SAMU : **15** (en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra)
- POLICE : **17**
- POMPIERS : **18**
- APPEL D'URGENCE (toute l'Europe) : **112**
- GENDARMERIE HOCHFELDEN : **17 ou 03.88.91.50.18**
- SERVICE SOCIAL, UTAMS de Saverne : **03.88.02.80.02**
- SPA Saverne **03.88.71.01.71**

Mai 2013